



À tous les syndicats,

Paiement du per capita ou facture par virement électronique (Accès D)

Depuis plusieurs années, les syndicats nous demandent de mettre en place le paiement direct via internet pour le per capita. La crise du Coronavirus que nous vivons en ce moment nous oblige à revoir nos façons de faire. Ainsi, pour les syndicats qui le désirent, le Conseil central de la Montérégie a mis en place une procédure afin que vous puissiez effectuer des paiements via Accès D de la caisse Desjardins.

Pour ce faire, les syndicats doivent être inscrits sur Accès D de Desjardins et les signataires doivent avoir les codes afin de pouvoir faire des virements électroniques. Par la suite, les syndicats doivent nous faire parvenir le rapport mensuel du per capita payé par courriel selon la procédure mise en place ainsi que le numéro de référence de la transaction de Desjardins.

- Si vous utilisez SGS pour votre trésorerie, il faudra sauvegarder le rapport de per capita et nous le retourner.
- Si vous utilisez la trésorerie papier, nous vous fournirons le document en format électronique afin que vous puissiez le remplir et nous le retourner.
- Pour les syndicats à section, il est important de nous transmettre le document que vous utilisez déjà et qui nous indique tous les renseignements par section, et nous le retourner lors de votre virement bancaire.

Le conseil central met à votre disposition un document vous permettant de créer et exécuter un paiement de facture ou de per capita.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous, cela nous fera plaisir de vous aider à mettre en place ce nouveau mode de paiement en ligne.

Pour nous rejoindre :

Louis-André Boulay :
Tél. : 450-466-1250 Courriel : louis-andre.boulay@csn.qc.ca

Carole Sylvestre :
Tél. : 450-466-6981 Courriel : carole.sylvestre@csn.qc.ca